

**Lascaux avant Lascaux. De l'origine d'un petit domaine noble à l'« invention » d'un site préhistorique majeur.**

**Par**

***Xavier Pagazani, Florian Grollimund, Line Becker et Vincent Marabout.  
Photographies : Adrienne Barroche, service du patrimoine et de l'Inventaire  
(sauf mentions contraires)<sup>1</sup>***

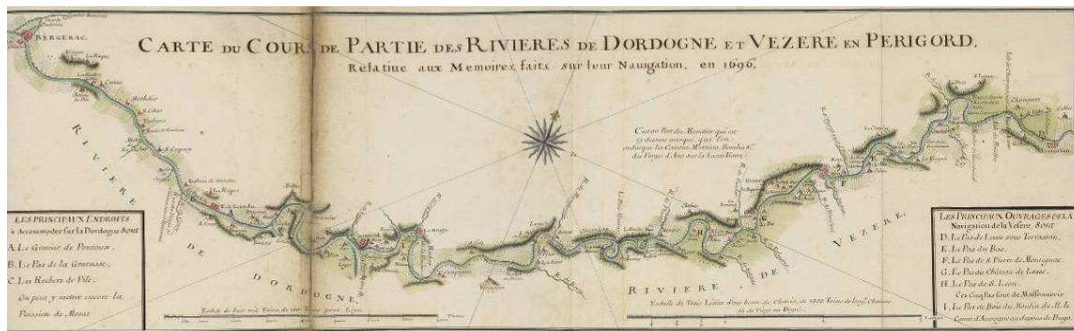
La grotte de Lascaux et ses magnifiques œuvres pariétales sont tombées dans l'oubli pendant près de vingt millénaires. Découvertes au siècle dernier, elles éclipsent aujourd'hui totalement l'ancienne seigneurie qui leur a pourtant donné son nom et qui, par une ironie de l'Histoire, tombe à son tour dans l'oubli. L'étude de ce petit domaine – il ne comprend plus guère que l'ancienne maison noble, les ruines d'un moulin et une ferme modèle du début du XX<sup>e</sup> siècle – est l'occasion de redécouvrir le patrimoine architectural et paysager de cette partie de la vallée de la Vézère. Elle offre également l'opportunité de rappeler que ce territoire fut le théâtre d'événements marquants de l'histoire du Périgord du Moyen Âge à l'époque contemporaine.



---

<sup>1</sup> Xavier Pagazani est chercheur du Service du patrimoine et de l'Inventaire de la Région Nouvelle-Aquitaine, site Bordeaux ; Florian Grollimund, stagiaire ; Line Becker et Vincent Marabout sont chargés de mission au conseil général de la Dordogne. Adrienne Barroche est photographe du service régional du patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux (sauf mentions contraires)

C'est là un des enjeux de l'opération d'inventaire actuellement menée en partenariat par le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de la Dordogne : recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural de la vallée de la Vézère, travail allant nécessairement de pair avec l'étude des paysages oubliés de cette vallée.



## **L'origine d'un "repaire noble"**

### **Un domaine campagnard au XVII<sup>e</sup> siècle**

### **La montagne et les vignes de Lascaux : un patrimoine paysager oublié**

### **Au four et au moulin**

### **Un domaine en crise : les désastres du phylloxéra**

### **Une ferme modèle du tournant du XX<sup>e</sup> siècle**

### **La découverte de la grotte et l'éclipse de l'ancien manoir**

## **Annexe**

## **Bibliographie**

## L'origine d'un "repaire noble"

De nombreux domaines ou hameaux de Dordogne et de Corrèze portent le nom de Lascaux ou d'autres noms dérivés de l'ancien occitan *cous*, *cos*, tels les « Las Coutz » des communes de Grignol et de Marsac, ou encore les « Lascaux » de Bourdeilles et de Millac-Nontron<sup>2</sup>. Ce nom féminin, qui désigne un endroit pierreux, correspond parfaitement à la nature du sol de la colline de Montignac, « où [il] y a des rochers », selon un document daté de 1667 (cf. [annexe](#)).



C'est là dans ce lieu idéalement situé en limite de l'étage géologique du coniacien moyen et supérieur et du talus alluvial de la rive gauche de la Vézère – suffisamment surélevé pour donner des vues larges sur la vallée, contre un rocher où s'abriter et extraire de la pierre, et en bordure des riches terres alluvionnaires propices à la culture – que fut implantée la demeure seigneuriale.



La mention la plus ancienne de Lascaux remonte à l'année 1400, moment où la ville de Montignac connaît un essor économique et architectural sans précédent. A cette date, Bertrand de Lacoulx rend hommage à son suzerain, Louis, duc d'Orléans, comte de Périgord et châtelain de Montignac, « pour son hostel appelé de La coux<sup>3</sup> ». Il fait peu de doute que, comme d'autres membres de la noblesse montignacoise (telles les familles de Losse, d'Arnal ou de Féletz), ce seigneur possédait une résidence urbaine et le fief de Lascaux, son repaire « aux champs » qu'il faisait fructifier et dont il percevait les revenus.



<sup>2</sup> Parmi d'autres, on peut encore citer les « Coux » de Saint-Georges-de-Monclar et de Coux-et-Bigaroque, le « Lascaud » de Blis-et-Born, les « Lascous » de Montren et de Saint-Laurent-des-Bâtons.

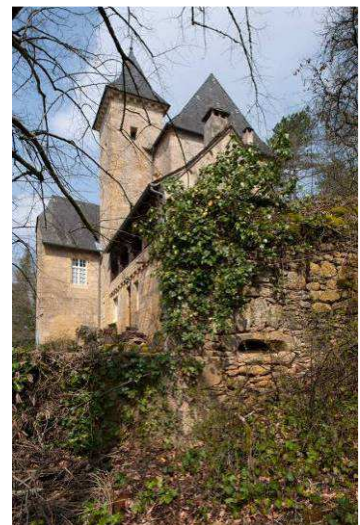
<sup>3</sup> Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 635 (orig.), fol. 82 : acte du 1<sup>er</sup> septembre 1400 ; archives départementales de Dordogne, 2 E 1828/15-9 (copie du XVI<sup>e</sup> siècle), fol. 4v<sup>o</sup>.



Après les Lacoulx, la seigneurie passe à la famille du Cheylard (ou Chaslard) : Adémar « de Caslario » en est propriétaire en 1451, puis Antoine mentionné en 1490 et encore en 1503. C'est vraisemblablement ce dernier qui fit reconstruire la maison noble dans les années 1510-1520.

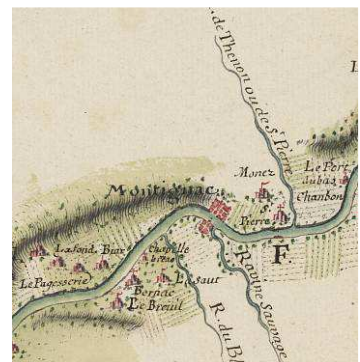


De cette campagne subsistent les vestiges d'une fenêtre munie de moulures à listel et bases prismatiques dans l'ébrasement (caractéristiques de ces années), ainsi qu'un piédroit du portail d'entrée au manoir, flanqué d'une **meurtrière « à la française »**.

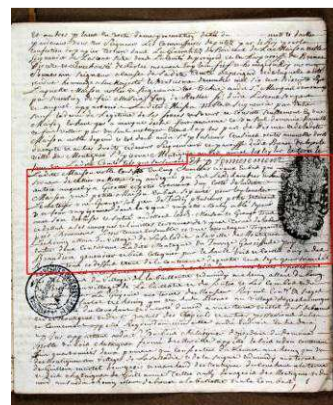


### Un domaine campagnard au XVII<sup>e</sup> siècle

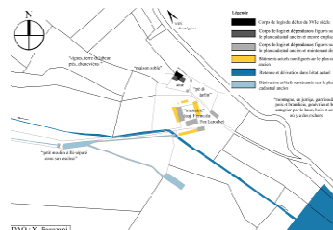
En 1536 et en 1541, la propriété est détenue en co-seigneurie : les propriétaires en sont Antoine du Cheylard, également seigneur de la Titima, et Antoine de Reilhac, aussi seigneur de Belcayre, de Pelvezy et de Salignac, qui rendent chacun hommage pour une partie de leur maison noble au seigneur châtelain de Montignac. Passé par la suite en totalité aux de Reilhac, le domaine reste dans cette famille jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.



De l'analyse du bâti croisée à l'examen des documents anciens (texte de 1667, carte de Guyenne dite de Belleyme levée en 1768 par l'ingénieur-géographe du roi Pierre de Belleyme, et plan cadastral ancien dit napoléonien de 1813), il est possible de restituer l'organisation du domaine noble sous l'Ancien Régime.



Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la demeure est le siège d'une seigneurie au cœur d'une petite exploitation agricole « d'une contenance de quatre cens sept quatonnées » (environ 54 hectares).



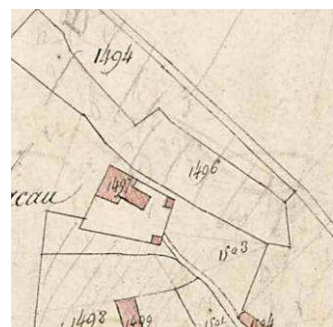
Jean de Reilhac rend alors aveu pour l'ensemble de son domaine, qui comprend, en plus de la « maison noble », une métairie, un « moulin à blé » au sud-ouest et la « montagne joignante le chemin allant du village de la Saladie à la ville de Montignac » – la colline renfermant la grotte (cf. [annexe](#)).



Dressée à flanc de coteau et dominant la métairie située en contrebas et à distance, la maison noble était accessible par un chemin montant en pente douce jusqu'à un portail en plein-cintre flanqué par deux pavillons de défense de plan carré. La destruction des pavillons de flanquement et du portail, le creusement du chemin actuel dans la roche et la construction du mur de soutènement des terres bordant ce chemin furent réalisés après 1813 pour faciliter l'accès à la demeure.



Après avoir franchi l'entrée, le visiteur pénétrait dans une petite cour dans laquelle se dressait la demeure noble qui adoptait un plan en équerre : deux corps de logis disposés à angle droit, avec la tour d'escalier placée dans l'angle. Des murs ruinés, des raccords de maçonnerie et le vestige d'un cordon d'appui mouluré attestent encore de la forme et de l'étendue initiale des deux ailes, qui furent réduites d'au moins un tiers de leur longueur probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle.



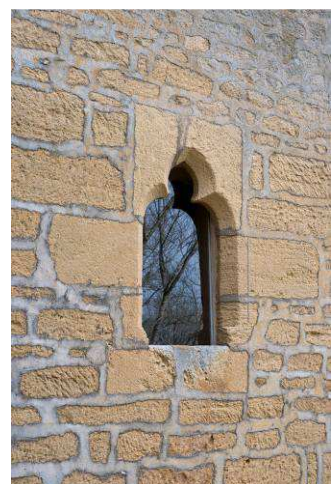
Ces corps de logis reposaient sur un étage de soubassement en partie creusé dans la roche et qui abritait le « cellier à mettre vin » (cf. [annexe](#)). En effet, comme bon nombre des domaines nobles de la vallée de la Vézère (tout particulièrement autour de Montignac et de Limeuil) et, au-delà, du Périgord (le Bergeracois et le pays de Domme), la seigneurie de Lascaux était non seulement une exploitation céréalière, mais aussi un domaine viticole, avec sa production de vin, son chai et son « pigeonier dans la vigne » (cf. [annexe](#) ; nous revenons sur le sujet plus loin).

Le bâtiment principal comprenait aussi une pièce de réception (la salle), sans doute un petit oratoire et une cuisine au rez-de-chaussée surélevé, et des chambres et leurs annexes aux étages.

Ces pièces étaient accessibles par un escalier en vis en pierre logé dans une tourelle polygonale (transformée ultérieurement pour adopter un plan carré), appelé le « degré qui sert lesdites chambres » (1667). Il était orné « en hault, au toit » d'une « giroitte et [de] petit[s] créneaux » : ce sont les signes d'appartenance du seigneur des lieux à la classe dominante.

En janvier 1711, Marguerite de Reilhac, demoiselle de Montmège, vend « le domaine noble de Lascaux » à Jean de Labrousse, sieur du Rocq, moyennant la somme de 11 000 livres. C'est sans doute à lui que l'on doit la restructuration complète de la maison noble, avec la reconstruction partielle de l'actuelle petite aile en retour qui semble avoir été de pair avec la destruction d'une partie des deux ailes.

Après le décès de Jean intervenu en 1725, son fils, également prénommé Jean (vers 1691-1776), rend l'hommage du fief au marquis d'Hautefort en 1729.





Traversant semble-t-il sans trop de dommages la Révolution, la famille Labrousse (branche de Lascaux) possède encore le domaine en 1813. Elle renoue alors avec le mode de vie des nobles d'antan – mais peut-être ne l'avait-elle jamais quitté ? Le seigneur de Lascaux réside en ville où il exerce comme avocat et premier suppléant de la justice de paix de Montignac. Il habite l'une des plus importantes maisons de la petite cité, dite aujourd'hui « maison forte d'Albret », dont la construction remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, tandis qu'il peut jouir agréablement de son domaine campagnard de Lascaux, situé à faible distance et où il peut se rendre chaque fin de semaine.



### **La montagne et les vignes de Lascaux : un patrimoine paysager oublié**

Constitué de vastes parcelles en herbe et en labour, de châtaigniers, de pins et de rochers, le paysage de l'ancien domaine noble de Lascaux avait, il y a moins de cent ans de cela, une physionomie toute différente de celle visible actuellement.

Avant la désastreuse crise du phylloxéra qui a ravagé le Périgord au cours de la décennie 1880, la vigne occupait en effet une part importante des terres agricoles de Montignac. Car, aussi surprenant que cela puisse paraître, la vigne n'était pas une exclusivité du seul Bergeracois en Dordogne, mais une culture étendue à l'ensemble du département.

Au domaine de Lascaux, la vigne était cultivée dans de vastes terrains qui s'étendaient aussi près de la colline et de la grande maison noble qu'il était possible. Trois documents nous permettent d'établir assez précisément l'étendue de la culture viticole à Lascaux et dans ses environs immédiats.

Le premier document est l'hommage rendu par Jean de Reilhac en 1667. De caractère à la fois juridique et féodal, il est rédigé pour rappeler au suzerain les parties constituantes du domaine que le seigneur des lieux détient sous son autorité. Ce texte déploie tout un lexique lié à la vigne et au vin (cf. [annexe](#)).

Un « cellier à mettre vin », autrement dit les chais, occupe la totalité du rez-de-chaussée du logis. Cette disposition témoigne d'une centralisation du fruit des récoltes dans la maison noble, ainsi que de l'importance accordée au vin qui est placé sous la surveillance directe du maître des lieux. Cette disposition est attestée dans d'autres demeures seigneuriales de la région : aux châteaux de Coulonges à Montignac, d'Auberoche et du Sablou à Fanlac, de la Grande Filolie à Saint-Amand-de-Coly et de Lanquais pour ne citer que ces exemples.

Le plan cadastral ancien atteste que les treilles bordaient directement la maison noble à

l'ouest. C'est là, dans cette parcelle, qu'était selon toute vraisemblance le « pigeonnier dans la vigne » que mentionne le texte de 1667. Mais l'on doit s'interroger sur cette mention.

Légalement, le pigeonnier (aussi appelé colombier) était strictement réservé aux domaines nobles. Bâtiment lié au prestige seigneurial, il avait aussi, plus prosaïquement, une vocation utilitaire : le pigeon était un mets de choix servi à la table du seigneur, tandis que la fiente de l'animal servait à amender les terres arables.

Cet usage de la fiente est aussi avéré pour la viticulture : « la colombine, affirme le gentilhomme-agronome Olivier de Serres au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle, est le seul engrais qui ne nuit pas à la qualité du vin<sup>4</sup> ». En cela, il ne fait cependant que suivre les préconisations délivrées dès le XIII<sup>e</sup> siècle par Pierre de Crescens, qui recommande l'usage de la fiente de pigeons pour aider à l'accroissement des ceps. Cet engrais naturel est recommandé dans les campagnes jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



A Lascaux, comme dans d'autres domaines nobles en Aquitaine, ces préceptes d'agronomie étaient en vigueur, mais avec une amélioration sans doute à l'origine d'une disposition particulière. En effet, afin de constituer un meilleur engrais naturel, on eut l'idée de mêler le marc du raisin à la fiente de pigeon. Pour ce faire, le colombier est directement implanté au milieu de la vigne, et il est dressé sur des piles, afin de disposer les déchets du vin sous le colombier proprement dit et recevoir ainsi par gravitation la fiente des pigeons<sup>5</sup>.

Malheureusement, comme beaucoup de pigeonniers des régions durement touchées par le phylloxéra, celui de Lascaux a disparu. Dans les endroits où le colombier est encore conservé, il se dresse isolé au milieu de prés ou de champs, orphelin du paysage pour lequel il a été créé.

Levée dans les années 1760, la planche n° 23 de la carte de la Guyenne par Belleyne (où figure Lascaux) représente les villes, les paroisses, les hameaux, les châteaux, les manoirs et les fermes, ainsi que les forêts et les vignes qui sont les deux éléments identitaires du paysage de la vallée de la Vézère sous l'Ancien Régime.



La vigne peut ainsi être localisée de manière assez précise : elle envahissait la majorité de la châtellenie de Montignac, en quasi monoculture. À Lascaux et dans ses environs, elle se concentrait au nord-ouest du manoir, à flanc de coteau autour de la seigneurie de Puy-

<sup>4</sup> SERRES, Olivier de. *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris : Jamet Métayer, 1600. [en ligne] URL : [gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b73003457](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b73003457) [consulté le 16 avril 2013]

<sup>5</sup> Sur le sujet, voir : MOROGUES (baron de), MIRBEL M., HERICART DE THURY, et al., *Cours complet d'agriculture ou Nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique...*, t. 17 : Paris, 1839, p. 594 et note 1.



Robert, et jusqu'en bordure de la Vézère.

Il paraît assez clair que ces plantations étaient attachées à des domaines nobles (ou à d'anciens domaines nobles déclassés en métairie). C'est bien sûr le cas de Lascaux, mais aussi, plus au nord, des Béchades et de la seigneurie de Bord.

On note qu'à cette époque, la colline était essentiellement couverte par des bois composés de feuillus. Les chênes et châtaigniers – dont l'inventaire de 1667 fait mention – étaient partout présents.

Le dernier document à notre disposition est réalisé moins de cinquante ans après Belleyrne : il s'agit du cadastre ancien, dit napoléonien, daté de 1813 pour Montignac. De nos jours, c'est une formidable clé de lecture pour connaître la nature des parcelles qui constituaient l'ancien domaine.



A cette époque, le manoir de Lascaux est encore tourné vers l'agriculture. Sur la colline, on trouve majoritairement des taillis, ce qui correspond à la « garrissude » que mentionne l'aveu de 1667, ainsi que des châtaigneraies et de la vigne, dont une parcelle se trouve précisément à l'endroit de l'entrée actuelle de la grotte. La vigne est également implantée plus au sud, de l'autre côté du ruisseau, sur de larges parcelles près du hameau de La Guyonie, ainsi que le long du coteau ouest de la colline, bénéficiant d'un ensoleillement à partir de la mi-journée.



De larges prés et des « pâtis » accueillaien les moutons élevés dans la métairie. Une large place est aussi réservée aux labours qui s'étendent en plaine sur plusieurs ares.

Hors l'ancien domaine de Lascaux, la vigne était cultivée dans la partie méridionale de la commune de Montignac (appelée Le Barry), notamment autour du domaine de Bord que détient aussi la famille Labrousse en 1813.

Un simple regard sur les cartes anciennes permet de constater la progression de la culture viticole entre 1768 et 1813, ce qu'attestent les informations recueillies par ailleurs sur la vigne en Dordogne : entre 1789 et 1835, la superficie viticole est quasiment multipliée par deux, passant de 56 000 ha à 90 000 ha, une période de grande prospérité pour la région et dont témoignent tout spécialement de nombreux édifices construits à ce moment à Montignac.

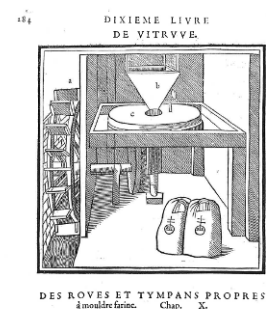
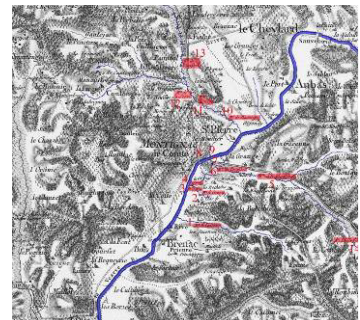
## Au four et au moulin

A l'instar des moulins de Mouney ou du Plachat (situés sur la commune de Montignac), le moulin de Lascaux (dont rien ne subsiste aujourd'hui, hormis les fondations) était le moulin banal de la seigneurie éponyme. Bien qu'il soit impossible d'en confirmer l'ancienneté (contrairement aux moulins de Gouny ou de Broussou, situés à Montignac, de fondation médiévale comme l'attestent encore leurs caractéristiques architecturales), le moulin de Lascaux a vraisemblablement été édifié après l'implantation du manoir. Rien ne subsiste non plus du four banal de la seigneurie.

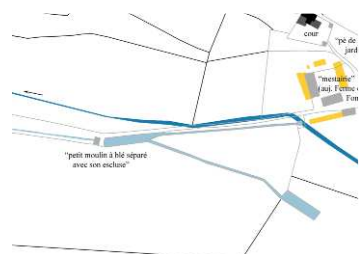
Sur l'étendue des deux paroisses de Saint-Pierre et de Brénac qui forment l'actuelle commune de Montignac, pas moins d'une dizaine de moulins à eau étaient en fonction avant la Révolution d'après la carte de Belleyrne (1768).

Le moulin et le four de Lascaux sont cités dans l'aveu rendu par Jean de Reilhac au marquis de Hautefort en 1667 : il s'agit alors d'un « petit moulin à blé séparé avec son escluse » et d'un « four » (cf. [annexe](#)). Comme l'atteste la carte de Belleyme et encore le cadastre en 1813, le moulin est un édifice très modeste qui n'abritait guère plus qu'une paire de meules à grain, dont la tournante était probablement mue par un arbre vertical à lanterne, lui-même entraîné par l'arbre horizontal à rouet de la roue à aubes. Le four était tout aussi modeste : un simple bâtiment rectangulaire situé à droite du chemin d'accès au domaine.

Implanté sur un maigre ruisseau alimenté par l'une des sources qui sourdent au pied de la colline, le moulin a nécessité le creusement d'un bassin de retenue. Situé directement en amont de l'édifice, il constitue certainement l'« escluse » dont parle le texte de 1667. Les aménagements hydrauliques visibles sur le cadastre de 1813 montrent un dispositif à deux biefs reliés à la retenue. Le premier, au nord, est un canal droit d'une centaine de mètres, alimenté par la source et bordé par une rangée de peupliers, le second, au sud, moins rectiligne mais d'une



**P**Ar semblable raison se meurent les madaïns hy danoïses, cest à dire fronsillans en l'eau: car toutes les particularités desulz creüx d'iceulz eurent cairement contenuz: mais il y a d'aumage au bout de leur arbe yn Typpan denoué, qui lon appelle feüé ou moindre: lequel estant aliz en ligne perpendiculaire, fait tourner par l'intérieur la pagnotte & fuscées au tour, mais le plat d'auant mesle de l'air: & estuy l'ail gris, d'un arbe debout, poynt en la tefuë grise fer de Moülin: aux la Nille qui ceste Menle, enuironnée de son arbe aruse couronné. Paraulz les arbes de celle Menle emmironnez: Isidit arbe de bouc, poindant les dentelles du Tympé coulé de plat, contingent icelle Mesle à tourner: & ce pendant elle a aduüls de la Nille vne Treemye ou lon engrene le bled, qui ic incoutient moualz & reduit en farine.



longueur égale, rejoint une autre retenue.

On comprend que dans les deux cas, pour moudre le blé, puis pour cuire le pain, les tenanciers de Lascaux avaient l'obligation d'aller « au four et au moulin », autrement dit de payer deux redevances au seigneur du lieu.

### Un domaine en crise : les désastres du phylloxéra

1880. La date résonne en France comme le début de la grande ère républicaine de la présidence Grévy. C'est aussi le moment où un insignifiant petit insecte décide de se lotir dans les vignes du Périgord. Connu depuis les années 1860, il s'attaque à la partie aérienne et au pied des vignes. En une vingtaine d'années, il contamine l'ensemble des vignobles français.

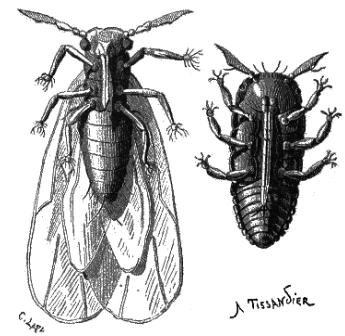


Fig. 3. — *Phylloxera vastatrix*.  
Femelle ailée et jeune femelle aptère, vues en dessous et très-grossies.

En Aquitaine, les grands domaines font face, comme en bordelais ou en bergeracois, mais ailleurs, et tout particulièrement dans la vallée de la Vézère, c'est un véritable fléau qui s'abat sur les petites exploitations : elles périssent ou sont contraintes d'arracher tous les plants contaminés.



Une photographie édifiante prise en 1904 montre les coteaux en arrière-plan de la ville de Montignac : c'est, à perte de vue, un paysage lunaire de collines clairsemées où la vigne a laissé la place aux seuls murets en pierre sèche qui délimitaient autrefois ses parcelles.





L'écrivain périgourdin Eugène Le Roy en fait le triste constat dès 1880 dans son roman *Le moulin du Frau*, tout comme, plus prosaïquement, le curé de Coly en 1893 : « Un de mes prédécesseurs fit une année huit barriques de vin. J'en ai fait trois, deux, puis une demie, et enfin un quart de barrique. C'est que le phylloxéra a tout tué !<sup>6</sup> ». Sur la commune de Montignac, qui exportait 20 000 hectolitres sur 30 000 produits vers 1835, l'insecte a ravagé tous les ceps, ceux de Lascaux y compris.

### Une ferme modèle au tournant du XX<sup>e</sup> siècle

Peu après les débuts des ravages du phylloxéra en Dordogne, le domaine passe par mariage à Aymé-Henry Darblay, député et membre de la légion d'honneur, puis à son fils Henri. Comme d'autres membres de la noblesse et grands propriétaires terriens du Périgord, ce sont ces familles alliées qui vont faire face à l'infestation des vignes et tenter de trouver les solutions adéquates afin d'assurer la pérennité de leurs domaines.

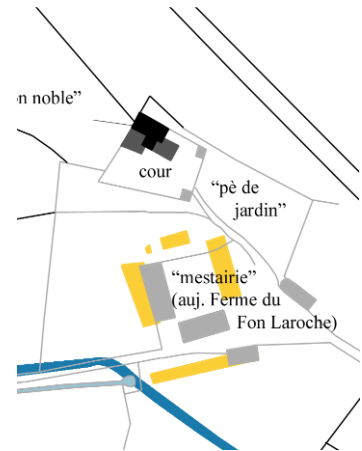
L'une des réponses fut de se tourner résolument vers l'avenir : en repensant en profondeur la gestion du domaine agricole, en multipliant les expériences, en diversifiant les modes de culture et d'élevage, et en modernisant les installations et les bâtiments. C'est de cette époque charnière dans l'histoire de l'agriculture en Périgord dont témoigne la ferme de

<sup>6</sup> CARRIER, Joseph. « Folklores ou vieilles coutumes et anciens usages des habitants de la paroisse de Saint-Amand-de-Coly, avec les superstitions et les proverbes », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. XX, 1893, p. 400. L'abbé Carrier fut curé de Saint-Amand-de-Coly entre 1886 et 1899.

Lascaux.



Située en contrebas de la maison noble et entièrement rebâtie en 1900 par Henri Darblay<sup>7</sup>, la ferme est à l'emplacement de l'ancienne métairie. Là encore, un simple regard sur le plan cadastral ancien et le plan actuel suffit à comprendre que l'on a rasé les bâtiments anciens pour construire *a novo* une ferme plus régulière.



L'exploitation a en effet été rebâtie selon le plan symétrique et hiérarchisé d'une ferme modèle. Les bâtiments sont distribués autour d'une grande cour : au sud se trouvent deux maisons jumelles mitoyennes prolongées à l'est par un fournil et à l'ouest par une grange ; une vaste grange-étable et un hangar se faisant face ferment la cour à l'ouest et à l'est.

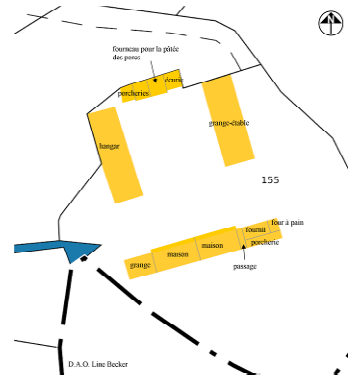


Un certain soin a été apporté aux maisons du métayer et du fermier, qui se distinguent ainsi des dépendances agricoles situées à proximité. Bâties en appareil irrégulier pour les murs et en pierre de taille pour les angles (des chaînes harpées régulièrement), elles présentent un étage de comble percé de

<sup>7</sup> Arch. départementales de Dordogne, 63 P 2074 : Matrice des propriétés bâties (à partir de 1882), case n° 776.

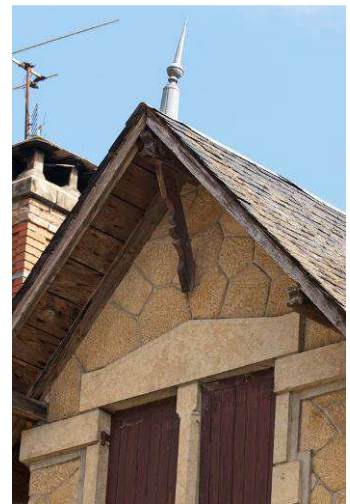
lucarnes interrompant l'avant-toit couvert en ardoise. Elles se distinguent également par leur rez-de-chaussée surélevé qui leur confère un supplément de dignité.

Dans le prolongement et en léger retrait des maisons jumelles ont été disposés, à l'est, un fournil (encore muni de son four à pain), avec une porcherie sur l'arrière, et, à l'ouest, une grange. Mais plutôt que de chercher à hiérarchiser ces bâtiments à vocations multiples, l'architecte a, au contraire, créé une composition unitaire où ces bâtiments agricoles constituent les ailes, plus basses, des maisons placées au centre.



Enfin, pour accentuer l'unité des différents bâtiments, le maître d'œuvre a décliné un répertoire de membres architecturaux se retrouvant en plusieurs endroits de la ferme : corbeaux en quarts de rond, piédroits chanfreinés, planches de rive verticales.

Un autre élément témoigne de l'esprit de rationalisation et de modernité qui anime la construction de la ferme. Au devant des trois loges qui constituent la porcherie, on devine (bien que dissimulé aujourd'hui par une végétation envahissante) un ancien circuit sur rails qui atteste le fonctionnement raisonné et pratique du bâtiment : un wagonnet desservait la porcherie afin de transporter le lisier jusqu'à un tas de fumier situé à distance.



Fermant la cour au nord, d'autres porcheries associées à un fourneau pour la pâtée des porcs et une petite écurie, complètent les dépendances. Malgré la rusticité de sa vocation, cette petite construction affiche une certaine recherche décorative, comme pour répondre au soin apporté aux maisons qui lui font face. Sous la couverture, une corniche constituée d'assises de briques posées à plat, sur l'angle et de chant, anime le sommet du mur de ce modeste bâtiment.



Certes, l'exemple développé ici ne fut ni isolé, ni précurseur, comme en attestent les grandes fermes modèles du centre de la France. Pourtant, on ne peut s'empêcher de reconnaître les

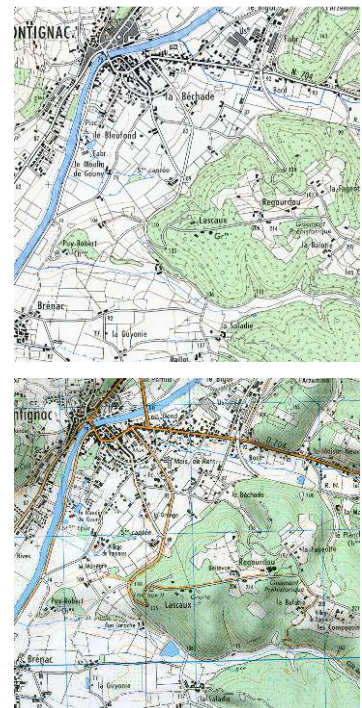


qualités architecturales de la modeste exploitation de Lascaux bâtie au commencement du XX<sup>e</sup> siècle.

### **La découverte de la grotte et l'éclipse de l'ancien manoir**

Le jeudi 12 septembre 1940, quatre jeunes hommes, Marcel Ravidat, Jacques Marsal, Georges Agniel et Simon Coencas, explorent l'entrée possible d'un souterrain découvert fortuitement quatre jours plus tôt par l'un d'entre eux. Après être entrés, ils ne tardent pas à voir apparaître les peintures de l'actuel diverticule axial. Faisant suite à la visite de leur instituteur, celle de l'abbé Henri Breuil accompagné de plusieurs préhistoriens révèle à tous l'intérêt exceptionnel de la cavité. Les premiers enregistrements photographiques ont lieu rapidement, tandis que, dès ce moment, sont menés les premiers travaux d'aménagement en vue d'une exploitation touristique du site ; ils s'achèvent en 1948, date de l'ouverture au public. La suite de l'histoire est connue, déclinée en Lascaux II, Lascaux III et, dans un proche avenir, Lascaux IV : le grand Centre International d'Art Pariétal, qui comprendra la réplique à l'échelle et totale de la grotte.

En revanche, l'Histoire n'a pas retenu qu'à mesure que la grotte et sa première réplique prenaient en notoriété et en importance, l'ancien domaine noble de Lascaux connaissait un déclin au moins équivalent : la maison noble fut transformée dès les années 1930 (elle est recouverte de joints en ciment), devenu inutile le moulin tomba en ruine, tandis que les terres du domaine furent démembrées. Les ultimes marques de la déchéance du lieu ne tardèrent pas à venir. L'ancien manoir perdit son nom, sans doute afin de ne pas dérouter les touristes dans leur cheminement vers la grotte (la maison n'est déjà plus indiquée sur la carte IGN de 1975). Plus récemment encore, il fut rebaptisé « Fon Laroche ». La dernière page du domaine de Lascaux est aujourd'hui tournée.



### **Protection Monuments historiques**

Le site est intégré dans le périmètre de protection de la grotte préhistorique.

L'ancien manoir et la ferme du Fon Laroche sont des propriétés privées, qui ne sont pas ouvertes à la visite.



## Annexes

### Fief de Lascaux

**Extrait de l'aveu rendu par Jean de Reilhac pour sa seigneurie « de Lascoux » à François de Hautefort, comte du Périgord, le 19 septembre 1667\*** (Archives départementales de Dordogne, 2 E 1828/8-93, fol. 2 r°).

" Et premièrement, ladite maison noble consiste en cinq chambres, et deux en bas qui servent de cellier à mettre vin, au degré qui sert lesdites chambres en hault au toit auquel y a giroitte et petit créneaux, d'un costé de laditte maison une petite maison en bas séparée, pour le plancher, le métayer, une grange, sol [aire de battage], peu [parcelle] de jardin, plusieurs petits bâtiments, un four, un pigeonnier dans la vigne, un petit moulin à blé séparé avec son escluse et scitué au-dessous lesdites maisons et grange, tous ce dessus a ses marques et limites certaines, de vignes, terre de labour, prés, chenevières, le tout tenant ensemble et une montagne joignante le chemin allant du village de la Saladie à la ville de Montignac entre deux consistant, ladite montagne, en jarrige [garrigue], garrissude [taillis], paix et brandiere [terrain non cultivé], genévrier et bois catagnier [châtaignier] par le hault, bois et costal [coteau] où y a des rochers, tous ce dessus étant de la contenance de quatre cens sept quatonnées [...] ».

\* Les auteurs tiennent à remercier Paul Burgan, Daniel Chavaroché et Jérémie Obispo pour leur aide apportée à la transcription de ce texte.

### Bibliographie sélective

- Fournioux, Bernard. « Lascaux III ou Lascaux du Moyen-Age », **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord** – t. CXVII, année 1990, p. 140-145.
- Garrier, Gilbert. **Le phylloxéra. Une guerre de trente ans (1870-1900)**, Paris : Albin Michel, 1989, p. 21.
- Gourgues, Alexis de (vicomte). **Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes...** – Paris : Impr. nationale, 1873, p. 171.
- Lavaud, Odette. « La vallée périgourdine de la Vézère », **Annales de Géographie** – t. XL, n° 224, année 1931, p. 144-152.
- Lestant, André. « L'agriculture de la Dordogne », **Annales de l'Office agricole régional du Sud-Ouest**, fascicule 19, Bordeaux, 1932, p. 170.
- Robert, Philippe. **L'agriculture en Dordogne**, Bordeaux : Impr. Bière, 1958.

- Secret, Jean. **Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières** – Paris : Tallandier, 1966, p. 233.
- Pijassou, René. **Regards sur la révolution agricole en Dordogne, Centre départemental d'études et d'informations économiques et sociales**, cahier n° 2, Périgueux, 1967.

### **Dossier Inventaire**

Le manoir de Lascaux a fait l'objet d'un dossier d'inventaire. L'ensemble des sources et des références bibliographiques pourra être prochainement consulté en ligne.

**En savoir plus** sur l'opération de recherche menée actuellement par le service du patrimoine et de l'inventaire de la Région Aquitaine.

**Pour citer cet article :** PAGAZANI, Xavier, GROLLIMUND, Florian, BECKER, Line, MARABOUT, Vincent. « Lascaux avant Lascaux », Focus – Région Aquitaine [en ligne], avril 2013 [consulté le ...]. URL : <http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-de-laquitaine/dordogne/lascaux-avant-lascaux-de-lorigine-dun-domaine-noble-a-linvention-dun-site-prehistorique-majeur/>